



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE MARDI 2 JUILLET 2024 À 19H30 ET  
À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire François Veilleux ;  
Madame la conseillère Nicole Jacques ;  
Messieurs les conseillers Jérôme Pomerleau, Kevin Pomerleau, Patrick Mathieu et  
Vincent Roy.

Est également présente :

Me Sandra Bernard, greffière.

Le conseil siège avec le quorum sous la présidence du maire, François Veilleux.

**Ordre du jour de la rencontre**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. GREFFE
  - 3.1 Adoption de procès-verbaux
  - 3.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-525 modifiant le règlement 2010-244 concernant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux
4. TRAVAUX PUBLICS
  - 4.1 Octroi du contrat de contrôle qualitatif des matériaux – route du Parc-Industriel
  - 4.2 Achat de surpresseurs pour l'usine d'épuration
5. URBANISME
  - 5.1 Nomination d'un inspecteur de la ville – monsieur Frédéric Chapados-Fortin
6. SPORTS ET LOISIRS
  - 6.1 Prêt de l'Île Ronde
  - 6.2 Acquisition d'un système de son pour le plateau sportif
7. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
  - 7.1 ~~Nomination d'un représentant pour les ententes intermunicipales –~~  
**REPORTÉE**
8. TRÉSORERIE
  - 8.1 Approbation du bordereau des comptes
9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 9.1 Nomination d'un représentant de la ville pour les fermetures de rues et autorisations temporaires de circuler, stationnement et autres
  - 9.2 ~~Acquisition d'un immeuble au 662, 9<sup>e</sup> Avenue, à Beauceville –~~  
**REPORTÉE**
10. VARIA
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur François Veilleux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R-2024-07-8240** IL est proposé par Nicole Jacques appuyé par Jérôme Pomerleau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

**3. GREFFE**

**3.1 ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

**R-2024-07-8241** IL est proposé par Vincent Roy, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité, que les procès-verbaux du 17 juin 2024 et du 25 juin 2024 soient adoptés tels que rédigés.





### 3.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2024-525 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2010-244 CONCERNANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

Kevin Pomerleau donne un avis de motion que le règlement 2024-525 modifiant le règlement 2010-244 concernant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux sera adopté à une séance ultérieure.

Ce règlement a pour but d'ajouter des segments de routes municipales où les véhicules de type quad pourront circuler, été et hiver, dans le but de joindre les rives ouest et est de leurs circuits. Il s'agit de quelques sections de rangs ou routes dans le secteur sud-ouest de la Ville.

Kevin Pomerleau dépose une copie de ce projet de règlement au conseil.

## 4. TRAVAUX PUBLICS

### 4.1 OCTROI DU CONTRAT DE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX – ROUTE DU PARC-INDUSTRIEL

Courte suspension de la séance lors des délibérations à la suite de bruits inhabituels dans l'entrée de l'hôtel de ville et reprise immédiate de la séance (moins d'une minute).

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville vient d'octroyer le contrat de pavage de la route du Parc-Industriel ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu, lors de l'exécution de ce contrat, d'effectuer un contrôle qualitatif des matériaux ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a effectué une demande de prix à ce sujet à trois entreprises, dont deux ont déposé une offre à la Ville ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Pier-Luc Rancourt, ingénieur de la MRC Beauce-Sartigan et de Stéphane Poulin, directeur des travaux publics ;

R-2024-07-8242

**IL** est proposé par Jérôme Pomerleau appuyé par Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité ;

**QUE** la Ville octroie le contrat de contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de pavage de la route du Parc-Industriel à Englobe Corp., au prix de 16 291,70 \$, plus les taxes applicables, tel que décrit à l'offre de services datée du 27 juin 2024 ;

**QUE** la Ville mandate Stéphane Poulin, directeur des travaux publics, afin de signer le contrat ;

**QUE** les sommes requises soient payées comme suit :

- En partie par le fonds réservé des carrières et sablières ;
- En partie par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

### 4.2 ACHAT DE SURPRESSEURS POUR L'USINE D'ÉPURATION

**CONSIDÉRANT** le besoin d'acquisition de surpresseurs pour l'usine d'épuration de la Ville ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a reçu deux propositions de prix ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Stéphane Poulin, directeur des travaux publics d'accorder le contrat à l'entreprise Aerzen Canada ;

R-2024-07-8243

**IL** est proposé par Kevin Pomerleau appuyé par Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité ;

**QUE** la Ville acquiert des surpresseurs de l'entreprise Aerzen Canada, tel que proposé dans leur document daté du 21 juin 2024 au coût de 45 433,64 \$, plus les taxes applicables ;





**QUE** la Ville mandate Stéphane Poulin, directeur des travaux publics, afin de signer le contrat ;

**QUE** les sommes requises soient payées à même le programme sur la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

## 5. URBANISME

### 5.1 NOMINATION D'UN INSPECTEUR DE LA VILLE – MONSIEUR FRÉDÉRIC CHAPADOS-FORTIN

**CONSIDÉRANT** l'embauche récente d'un nouvel employé dans le département d'urbanisme, monsieur Frédéric Chapados-Fortin ;

**CONSIDÉRANT QU'**il doit être nommé par résolution du conseil municipal afin de lui accorder les différents pouvoirs liés à la fonction d'inspecteur municipal pour la Ville ;

**R-2024-07-8244** **IL** est proposé par Vincent Roy appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité ;

**QUE** la Ville nomme monsieur Frédéric Chapados-Fortin au titre d'inspecteur municipal avec, entre autres, les pouvoirs suivants :

- Les pouvoirs d'inspection ;
- Les pouvoirs de délivrance des permis ;
- Les pouvoirs d'émission de constat d'infraction ;
- Les pouvoirs d'applicables de tous les règlements d'urbanisme et autres règlements municipaux.

## 6. SPORTS ET LOISIRS

### 6.1 PRÊT DE L'ÎLE RONDE

**CONSIDÉRANT** la demande de location en gratuité de l'Île Ronde reçue de la part de l'organisme Ouvre ton cœur à l'espoir, pour leur événement prévu le 25 août 2024 ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'événement projeté dynamisera la vie familiale de la Ville et que les sommes perçues par l'organisme sont utilisées pour toutes sortes d'aides financières et des services aux familles de la région ;

**R-2024-07-8245** **IL** est proposé par Jérôme Pomerleau appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;

**QUE** la Ville fasse don à l'organisme Ouvre ton Cœur à l'espoir de la location de l'Île Ronde pour la journée du 25 août 2024 ;

**QUE** la Ville mandate François Langevin pour transmettre et signer les documents requis à cet effet.

### 6.2 ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE SON POUR LE PLATEAU SPORTIF

**CONSIDÉRANT** les nouvelles installations du plateau sportif ;

**CONSIDÉRANT** le besoin d'installation d'un système de son pour le terrain de baseball et le reste du plateau sportif ;

**CONSIDÉRANT** que la Ville a reçu des prix pour deux systèmes de son interreliés ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de François Langevin, directeur des loisirs et du comité des loisirs ;

**R-2024-07-8246** **IL** est proposé par Nicole Jacques appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité ;

**QUE** la Ville octroie le contrat pour un système de son selon les prix reçus à Techno Style, pour le prix de 7 472,81 \$ et de 6 118,69 \$, soit un total de 13 591,50 \$, plus les taxes applicables, tel que décrit aux deux documents datés du 17 juin 2024 ;





**QUE** la Ville mandate François Langevin, directeur des loisirs, afin de signer ces contrats et les autres documents requis pour donner plein effet à la présente résolution ;

**QUE** les sommes requises soient payées à même le fonds de roulement.

## 7. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

### 7.1 ~~NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LES ENTENTES INTERMUNICIPALES~~ – **REPORTÉE**

## 8. TRÉSORERIE

### 8.1 APPROBATION DU BORDEREAU DES COMPTES

**R-2024-07-8247**

IL est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité ;

**QUE** le bordereau des comptes daté du 27 juin 2024 soit adopté tel que présenté, incluant les dépenses autorisées par délégation.

## 9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 9.1 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE POUR LES FERMETURES DE RUES ET AUTORISATIONS TEMPORAIRES DE CIRCULER, STATIONNEMENT ET AUTRES

**CONSIDÉRANT** les récentes demandes pour des autorisations temporaires de stationnements, de circulation et autres dans la Ville de Beauceville ;

**CONSIDÉRANT QUE** la direction générale peut s'occuper de consentir ou refuser plus rapidement ce type de demandes temporaires ;

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs du conseil en vertu de la réglementation municipale ;

**R-2024-07-8248**

IL est proposé par Vincent Roy appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;

**QUE** la Ville autorise Serge Vallée, directeur général, ou Mélanie Quirion, directrice générale adjointe et trésorière, à autoriser des demandes temporaires modifiant la circulation et le stationnement dans les rues et infrastructures appartenant à la Ville de Beauceville dont, entre autres, les demandes suivantes :

- Permission temporaire de circuler par des véhicules hors route ;
- Permission de fermer temporairement des rues ;
- Permission temporaire de stationnement là où c'est limité ou interdit ;
- Toute autre demande de même nature temporaire.

**QUE** ces autorisations soient limitées à des périodes de soixante-douze (72) heures ;

**QUE** le mandataire de la Ville informe la Sûreté du Québec et les services d'urgences lorsqu'il donnera ce type d'autorisation.

### 9.2 ~~ACQUISITION D'UN IMMEUBLE AU 662, 9E AVENUE, À BEAUCEVILLE~~ – **REPORTÉE**

## 10. VARIA

### 10.1 CONVERSION DE LA RÉSIDENCE LA BEAUCEVILLOISE

Patrick Mathieu a assisté à la réunion de ce soir et la Ville va assister les personnes et analyser ce que la Ville peut faire pour tenter d'atténuer la difficulté présentée par ce changement.

Patrick Mathieu remercie les résidents touchés de leur collaboration pour les travaux de réfection d'aqueduc qui se terminent.





Kevin Pomerleau ajoute, concernant la Beaucevilloise, qu'un service est méconnu en Beauce-Centre pour les aînés à trouver des ressources, au Centre d'action bénévole de Beauce-Etchemin, le CABBE, le ITMAV. Il invite les personnes à s'informer à ce sujet.

Nicole Jacques ajoute qu'elle invite les gens à être consciencieux que c'est le CABBE et non le CAB de Beauceville.

Le maire remercie la patience des gens concernant la piste cyclable, que cela s'en vient. Que la traverse et la réparation des éboulements sera complétée.

## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Jean-Marie Quirion. Une lettre qu'il a envoyé concernant l'avenue Lambert, en provenance du Nord-Ouest. Rendu au cimetière, stationnement, un camion n'a pas fait d'arrêt pour laisser passer les véhicules, voyait-il le point mort à cet endroit ? Il voit le même phénomène à la halte de camion dans la côte de la Route 108, où certains camions sont courtois et d'autres non. Le stationnement entre la rue Saint-Jean et le cimetière est très long, sans trottoir, démarcation, jersey ou autre. La ville pourrait faire un trottoir à cet endroit. Mieux identifier les endroits où les personnes peuvent entrer ou sortir, comme à Place Beauceville.

Le maire répond qu'il l'avait mentionné au directeur général et on va regarder les possibilités avec la direction générale et les travaux publics.

Jean-Marie Quirion : dans le journal de Québec, tous les lacs et rivières qui servaient de source d'eau pour les municipalités, le ph trop bas cause des problèmes de peau. Il demande le ph de l'eau à la sortie des réservoirs vers les résidences en Ville.

Carlos Bédard : a demandé une dérogation mineure pour un terrain entre la 106 et la 108.

Sandra Bernard répond que ce sera à l'ordre du jour du 15 juillet 2024.

Frédéric Desjardins, L'Éclaireur. Il demande le prix octroyé. Sandra Bernard le lit. Il demande la distance et le délai. Les élus répondent dans les prochaines semaines et sur l'ensemble de la zone non pavée.

Frédéric Desjardins, L'Éclaireur : ponceau de la 9<sup>e</sup> Avenue. Y a-t-il du nouveau. Patrick Mathieu dit que cela va bien, que l'infrastructure était très profonde.

Frédéric Desjardins, L'Éclaireur : piste cyclable : qu'en est-il des travaux. Le maire répond que c'est dans la cour de la MRC.

Léa Arnaud, EnBeauce.com : décision de la Beaucevilloise, le maire a-t-il quelque chose à dire.

Le maire dit qu'ils sont tous émus et surpris, que ce n'est pas une bonne nouvelle pour la Ville de Beauceville. On va discuter avec Luc Provençal et tout faire pour aider les citoyens selon notre pouvoir.

Patrick Mathieu ajoute que les propriétaires ont agi selon les règles de l'art. Nous allons les accompagner en identifiant les services à domicile et autres qui sont disponibles.

Kevin Pomerleau répond qu'il a des attentes envers le gouvernement et qu'il espère que ce sera rencontré.

Jacques Légaré demande de préciser le changement de vocation de la Beaucevilloise.

Le maire répond que c'était une RPA et qu'il y a eu une demande pour changer en condos locatifs d'ici l'an prochain avec service de repas sur place ou, prévision de Patrick Mathieu, préparés d'avance.

Frédéric Desjardins, L'Éclaireur : promoteurs de Place Royale. Qu'est-ce que la Ville pense du projet ?

Le maire répond que la Ville est en manque de logements. Oui le projet, ils ont eu l'autorisation gouvernementale et que, personnellement, il est favorable et a hâte que le projet se termine.

Frédéric Desjardins : les démarches administratives ont pris du temps.

Le maire répond qu'on peut voir où est situé le projet, que la Ville savait qu'il y avait des restrictions, que Luc Provençal a poussé le dossier. Que la Ville ne pouvait et ne voulait pas bloquer le dossier.

## 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE





**R-2024-07-8249** IL est proposé par Patrick Mathieu, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Fin de la séance : 21h03

\_\_\_\_\_  
FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

\_\_\_\_\_  
SANDRA BERNARD, greffière

